

RS.440.100.26.S.PH.SO.372.2908.F.26

## Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

### 1. Intitulé du module : Innovation en physiothérapie : à l'ère des nouvelles technologies et du numérique - NTN 2026-2027

Code : S.PH.SO.372.2908.F.26

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Niveau :

☒ Module de base  
☐ Module d'approfondissement  
☐ Module avancé de base  
☐ Module spécialisé  
☐ Autres : ...

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type :

☐ Module principal  
☐ Module lié au module principal  
☐ Module facultatif ou complémentaire  
☒ Autres : Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

☐ Semestre d'automne  
☒ Semestre de printemps  
☐ Module sur 2 semestres  
☐ Autres : ...

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Langue principale d'enseignement :

☒ Français ☐ Italien  
☐ Allemand ☐ Anglais  
☐ Autres : ..

### 3. Prérequis

☐ Avoir validé le module  
☐ Avoir suivi le module  
☒ Pas de prérequis  
☐ Autres : ...

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées :

A. Rôle d'Expert.e : Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☒ Ab5 ☒ Ab6 ☒ Ab7 ☒ Ab8

B. Rôle de Communicatrice.eur : Compétences ☐ Bb1 ☒ Bb2 ☒ Bb3 ☐ Bb4

C. Rôle de Collaboratrice.eur : Compétences ☐ Cb1 ☒ Cb2

D. Rôle de Leader : Compétences ☒ Db1 ☒ Db2 ☐ Db3

E. Rôle de Promotrice.eur de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☒ Eb2 ☒ Eb3 ☒ Eb4 ☒ Eb5 ☒ Eb6

F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur : Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2

G. Rôle de Professionnel.le : Compétences ☒ Gb1 ☒ Gb2 ☐ Gb3

### Objectifs généraux d'apprentissage :

*Au terme du module, l'étudiant-e est capable de :*

- Décrire et analyser l'évolution des nouvelles technologies et du numérique en santé ainsi que leurs implications éthiques, sociétales, environnementales et professionnelles en physiothérapie.
- Proposer de manière pertinente et responsable des outils technologiques et numériques dans le cadre de l'évaluation, du traitement, du suivi et de la prescription en physiothérapie.
- Mobiliser les technologies et le numérique pour soutenir le raisonnement clinique, l'approche fondée sur les preuves (EBP) et la prise de décision partagée avec les patient-e-s.
- Évaluer de manière critique les bénéfices, les limites et les risques associés aux technologies numériques, en tenant compte des enjeux de qualité des soins, d'accessibilité et de durabilité.
- Développer une approche innovante, créative et durable de l'intégration des technologies numériques en physiothérapie afin d'en optimiser la valeur pour les patient-e-s, les professionnel-le-s et le système de santé.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

*Contenus :*

- **Culture technologique et numérique en santé**
  - Évolution historique des technologies en santé
  - Big Data, Small Data et Thick Data
- **Éthique, bioéthique et gouvernance des nouvelles technologies et du numérique en santé**
  - Protection des données et confidentialité
  - Responsabilité professionnelle et sécurité des patient-e-s
  - Expérience patient-e-s
- **Transformations des pratiques de santé à l'ère du numérique**
  - Télémédecine et télé-réhabilitation
  - Médecine personnalisée et santé connectée
  - Sobriété médicale, sobriété numérique et durabilité en santé
- **Intelligence artificielle et physiothérapie**
  - Principaux modèles et applications de l'IA
- **Technologies d'évaluation en physiothérapie**
  - Capteurs, objets connectés et suivi du mouvement
  - Mesure de la force et analyse fonctionnelle
  - Électromyographie et autres outils instrumentés d'évaluation
- **Technologies d'intervention et de réadaptation**
  - Réalité virtuelle et réalité augmentée
  - Exosquelettes et robotique de réadaptation
  - Neuromodulation (tDCS, rTMS)
  - Impression 3D, orthèses, prothèses et technologies implantables
- **Outils numériques au service de la pratique professionnelle**
  - Organisation, gestion et logistique de l'activité clinique
  - Veille scientifique et recherche documentaire

*Modalités pédagogiques :*

- Cours magistral
- Cours pratiques
- E-learning
- Visite de terrain
- Simulation
- Conférence professionnelle

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

- Production individuelle sous format à choix, en application d'un outil numérique : vidéo, podcast, PowerPoint commenté, infographie animée, etc.

### Date de l'examen ou du retour des travaux

- Vendredi 16 juillet 2027 à 18h00.

### Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module

- **Conditions particulières**
- Minimum de 80% de présence aux enseignements (saufs conditions particulières).
- Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation.
- Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.
- Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si la note obtenue est F.
- Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

- ☒ Remédiation possible  
☐ Pas de remédiation  
☐ Autre (précisez) : ...

### Remédiation

- Modalités : Travail complémentaire portant sur les insuffisances constatées.
- Période : semaine 35 ou 36 de l'année 2027.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

### Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

Merci d'avoir un ordinateur à votre disposition.

Les horaires de cours Delémont sont établis de 9h à 17h.

## 9. Bibliographie

- *La bibliographie sera fournie en cours*

## 10. Enseignants

Enseignant·e·s  
Intervenant·e·s externes

**Nom du responsable de module :**  
*Gwenolynn Le Joly (GLE)*

**Descriptif validé le :** 01.09.2026

**Par,**  
***Maxim Guinchard, responsable de filière***